Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† ARTHUR VALET

La société d'apiculture a perdu, en la personne de M. Arthur Valet, un membre dévoué, qui a marqué l'apiculture romande. A Denens, jeune instituteur, il fit ses premières armes apicoles. C'est dans ce village qu'il prit pour compagne une de ses anciennes élèves, qui devint une admirable collaboratrice.

Membre fondateur de la section de Morges en 1912, il fut son distingué président pendant de longues années, il devint membre du comité de la Fédération vaudoise dès 1919. Appelé à siéger en 1945 au comité de la Romande, il fut le compétent rédacteur du « Journal suisse d'apiculture ».

Passionné par l'enseignement, Arthur Valet a donné de nombreux cours sous les auspices des différentes sociétés de la Romande, ainsi que des conférences.

Il enseigna l'apiculture pendant trente ans à l'Ecole d'agriculture de Marcelin. D'une plume alerte, il rédigea, pour les élèves, un cours de valeur.

Dans les travaux de réédition de « La Conduite du Rucher » de Bertrand, il prit une part très active comme auteur et fut chargé de la coordination des travaux des coauteurs.

Inspecteur cantonal dès 1940, il veilla avec soin et autorité sur la santé du rucher vaudois et organisa le laboratoire apicole de Galli-Valério.

Au bénéfice d'une grande expérience, apiculteur méthodique, il soignait, avec l'aide de sa chère compagne, un rucher modèle qui lui valut une médaille d'or. Esprit ouvert, homme de cœur tout de droiture, Arthur Valet nous laisse un précieux héritage. A sa famille, les apiculteurs romands expriment leur profonde sympathie.

E. de B. et P. Ph. M.

SECTION DES ALPES

La section des Alpes a perdu un membre fidèle en la personne de M. Gottlieb Hürzeler décédé au bel âge de 80 ans.

Les derniers devoirs lui ont été rendus au temple de Leysin le 15 mai.

Il nous était venu du canton d'Argovie en 1917, il ne quitta plus ce village dans lequel il fonda famille.

Grand travailleur, de son état peintre en bâtiment, il sut se faire apprécier d'un nombreux public.

Dans ses loisirs deux occupations, l'une l'entretien de son chez-lui, ce qu'il fit d'une façon claire et gaie.

L'autre une grande passion pour les abeilles, il créa un petit rucher en 1937, de 6 à 8 colonies.

C'était un régal de visiter ses ruches, et cela pour deux raisons, l'ordre et la propreté.

Jusqu'à un âge avancé il fut fidèle aux réunions du groupe apicole Les Ormonts-Leysin.

Il avait sur son visage et dans ses paroles je ne sais quoi, ce petit rien de contentement, ce qui rend la vie agréable et plus facile.

Nous réitérons à Mme Hürzeler notre sympathie, et nos vœux pour la route qu'il lui reste à parcourir.

Marc Durgniat.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

Pour l'assemblée de printemps de la Société d'apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs, le comité, toujours soucieux des intérêts de ses membres et de leur instruction apicole, avait fait appel à un spécialiste de l'élevage des reines et de la pureté de la race : M. Gœtz, de Strasbourg, conseiller apicole officiel français. Ce n'est pas une conférence ordinaire qu'il fit, mais un cours. C'est pourquoi l'assemblée débuta dimanche matin à 9 h. 30.

Après les souhaits de bienvenue à M. et Mme Gœtz et aux cinquante membres présents, M. Broquet, président, donna la parole à l'hôte du jour. Vouloir résumer le cours dans un article de journal serait une gageure. Ce cours débuta par la question de la fécondation. Des clichés fort bien préparés montrent que la reproduction par des races différentes donne une souche hybride dont les chromosomes sont partagés entre la reine et les faux bourdons. Les caractères de la progéniture proviennent seulement de la reine. Pour imager sa thèse, le conférencier montra les résultats d'un croisement de fleurs blanches avec des fleurs rouges. Ce croisement produit des fleurs hybrides d'un rose pâle, qui par des regroupements, redeviennent les fleurs portant les couleurs initiales. Cette expérience permet de refaire les croisements de souches hybrides pour revenir à la race initiale. Comme il est difficile, sinon impossible, de trouver un coin tout à fait libre de ruches dans un rayon de 7 kilomètres, il faut partager la région en zones d'élevage pour pratiquer la sélection. Ce n'est pas la première année que les résultats se feront remarquer mais deux ou trois ans après. On dit toujours qu'il faut laisser faire la Nature ; c'est vrai, mais celle-ci ne s'occupe pas du rendement. Il faut donc que ce soit l'apiculteur qui guide la ruche pour obtenir les meilleures récoltes. Quant au choix des ruches d'élevage il faut s'y prendre en août déjà, et ne retenir que des ruches très fortes, vérifier les caractères extérieurs, soit : la race par les angles que font certaines nervures, la couleur, la longueur des poils, la docilité et l'assiduité. On marquera ainsi quatre ou cinq ruches en automne. Au printemps suivant, ces ruches seront de nouveau observées, et il se peut qu'après l'hivernage, on ne puisse en garder que deux ou trois, parfois même une seule. Si l'on constate que les ruches issues de ces bonnes colonies ne donnent pas satisfaction, ont mauvais caractère, il faut refaire les croisements pour revenir aux qualités de la souche mère choisie l'automne précédent.

Les caractères extérieurs d'une ruche peuvent changer d'une année à l'autre. Une saison, on aura des abeilles très noires, race Nigra, l'année suivante de belles abeilles jaunes, race italienne, et enfin des Carnoliennes. Cela provient de ce que la reine a été fécondée par des faux bourdons des races indiquées ci-dessus, attendu que la semence ne se mélange pas dans la spermathèque.

L'insémination artificielle

M. Gœtz parla aussi de l'insémination artificielle, qui en est à ses débuts. La sélection se fera beaucoup plus sûrement puisque l'on pourra sélectionner les faux bourdons et les élever en cage. C'est un travail très délicat qui ne peut être exécuté que par des spécialistes. La première insémination se fera avec le sperme de trois faux bourdons et la deuxième, quatre ou cinq jours après, avec la semence de cinq mâles.

A la question d'un auditeur relative à la gelée royale considérée comme

remède, M. Gœtz répond qu'elle a vraiment de bonnes propriétés, mais il faut la consommer fraîche, c'est-à-dire avec la larve. Le pollen a les mêmes vertus puisqu'il détient les mêmes vitamines. C'est sur ces renseignements que M. Gœtz termina son cours à 16 heures.

Le président remercia très cordialement M. et Mme Gœtz de s'être dérangés de si bonne heure pour venir entretenir l'assemblée de leurs expériences et de leurs travaux. L'assiduité avec laquelle les quatre-vingts membres présents l'après-midi les ont suivis doit leur prouver que leur exposé a été très prisé et que leur enseignement sera mis en pratique pendant la saison apicole prochaine.

Que conclure ?

Que conclure de ce cours ? Il y a quelques années, la société avait eu le bonheur de visiter les stations d'élevage de Plagne et de Chasseral, où l'isolement avait été très poussé et la pureté de la race très fouillée. L'année passée, c'est la station de fécondation de Genève que l'on visita. Ici, on ne recherche que la docilité. Toute ruche agressive est éliminée. Cette année, on nous enseigne que la pureté de la race importe peu, pourvu que le rendement soit bon. Que doit faire l'apiculteur devant tant de théories ? Prendre ce qu'il y a de bon dans chacune des conceptions et choisir celle qui lui rapportera le plus de miel. Telle est la solution la plus judicieuse.

Assemblée administrative

Après le cours, le président ouvrit la partie administrative, qui fut liquidée au pas de charge. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvé sans observation, avec les remerciements du président. MM. Yves et Robert Vuillaume furent acclamés scrutateurs. Comme dans la plupart des corporations, le caissier ne peut plus boucler ses comptes sans faire de prélèvements sur le capital. Aussi les comptes bouclent-ils par une diminution de fortune de 381 fr. Pour éviter de voir disparaître son capital de 3504 fr., l'assemblée décida de porter les cotisations annuelles de 13 fr. à 15 fr.

Vérification des comptes : c'est à la Baroche qu'échut cette corvée. Mme Madeleine Merçay-Chappuis, de Miécourt, et M. Jules Bacon, de Pleujouse, seront chargés de cette tâche.

La mort a emporté quelques bons membres de la section pendant l'exercice écoulé. Un instant de silence fut observé pour honorer leur mémoire.

Distinctions

Les sociétaires qui ont vingt-cinq ans et quarante ans de sociétariat furent invités à se présenter devant la table du comité pour y recevoir le traditionnel souvenir de la Société d'apiculture romande (SAR). Quelques bonnes paroles du président et des encouragements pour l'avenir, puis ce fut la distribution.

M. Vuillaume, inspecteur cantonal des ruchers, ne peut plus s'occuper du contrôle du miel, faute de temps. La visite du rucher ajoulot lui prend tous ses moments libres. Il fut remplacé par M. Paul Stoquet, de Fontenais, qui jouit d'une paisible retraite depuis l'année passée. Quant à la sortie annuelle, le soin fut laissé au comité de choisir le lieu et la date qui conviennent.

Dans les divers, M. Chevrolet, épicier à Porrentruy, proposa qu'on organise un loto pour donner un peu d'autonomie financière au comité. M. Riat, employé, annonça que la Préfecture ne peut délivrer de permis que pour des buts d'utilité publique. Vu les rigueurs de la loi, M. Chevrolet proposa que la section tienne un stand à la prochaine Braderie. Le comité examinera cette proposition.

Le président leva cette longue assemblée, qui ne fut interrompue qu'une heure et demie pour permettre aux membres de prendre le repas de midi, en remerciant les apiculteurs d'être venus si nombreux et surtout d'avoir été expéditifs dans les débats.

P. M.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE
ROMONT

La Société d'apiculture de la Glâne, a tenu son assemblée générale annuelle le samedi soir 1er mai, au Café du Chamois à Vauderens.

En ouvrant l'assemblée, M. Georges CHASSOT, président, eut des souhaits de particulière bienvenue à l'égard de M. Armand BOURQUIN, collaborateur à la station du Liebefeld, en le remerciant d'être venu parmi nous, malgré le temps défavorable.

M. Chassot salua aussi les membres présents, dont plusieurs étaient accompagnés de leurs épouses.

Si la participation était moins nombreuse que d'habitude, c'est à cause des mauvaises conditions atmosphériques et de l'intense brouillard qui régnait sur toute la région.

M. le président fit un rapport très détaillé sur l'année écoulée et mentionna que l'effectif s'élève à 250 membres. Il se plut à relever la bonne entente et l'esprit de collaboration qui règne au sein du comité, les nombreuses conférences et visites de ruchers qui sont bien fréquentées, la vente du sucre, boîtes à miel, loto, autant d'actions qui permettent à la société de vivre et de faire bénéficier les membres lors des promenades. M. Chassot eut aussi une pensée pour les membres décédés en 1970 et l'assemblée observa une minute de silence pour honorer leur mémoire. Le procès-verbal fut approuvé à l'unanimité, comme les comptes présentés par le nouveau caissier M. Curty, remplaçant M. Dévaud qui a résilié ses fonctions à la suite d'un accident dont il est à ce jour bien rétabli. Des remerciements furent adressés à ce dernier pour l'activité déployée comme caissier et des vœux à son jeune successeur.

M. Curty, inspecteur-adjoint des ruchers, fit un tour d'horizon sur l'état sanitaire du rucher glânois, qui mis à part quelques cas, est très satisfaisant. Il insista sur la prudence lors des visites de colonies ou d'achat de matériel d'occasion et l'importance d'aviser immédiatement l'inspecteur lors de doutes sur l'état des colonies.

Il fut établi le programme d'activité pour l'année en cours et le comité fut chargé d'organiser la prochaine course bisannuelle qui est toujours la bienvenue.

L'assemblée eut ensuite le privilège d'admirer un magnifique film en couleurs sur les maladies des abeilles, présenté et commenté par M. Bourquin. M. le président se fit l'interprète de tous, pour remercier vivement M. Bourquin pour cette séance cinématographique très instructive, lui souhaita un bon retour dans sa famille en lui disant un prochain « au revoir ». On trinqua autour du verre de l'amitié offert par la société.

L'heure était déjà avancée lorsque M. le président leva cette séance et formula des vœux pour une bonne année apicole.

J. C.

SECTION DES ALPES :
GROUPE D'AIGLE

Deux kilomètres de long, sur 300 mètres de large, tel est le vaste terrain où quelques apiculteurs d'Aigle mettent leurs ruches durant trois semaines au mois d'avril pour la pollinisation des arbres fruitiers. Golden, poires, pêches, c'est un émerveillement de se trouver dans ces belles cultures au moment de la floraison.

C'est à ce moment, plus précisément le 13 mai, que les membres de la section des Alpes étaient conviés à visiter nos avettes dans les arbres.

Malheureusement, le temps trop chaud du mois d'avril nous obligea à éva-

cuer nos ruches avant la date du 13 mai, les traitements nocifs pour les abeilles devant être entrepris.

Pris au dépourvu, il nous restait toutefois une solution. René De Siebenthal, inspecteur des ruchers, ayant lui-même un apier en dessous des cultures fruitières, au lieu dit (La Miêlée), il nous fut possible de recevoir les quelque 28 membres qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

La visite du rucher De Siebenthal a pu s'effectuer par un temps splendide et l'on a pu voir de belles colonies, en nous familiarisant au marquage des reines, visite et formation de nucléis.

Une collation fut offerte. Les meilleurs crus de la contrée et le pétillant rouge de notre ami Constant Giddey furent distribués par de charmantes épouses d'apiculteurs.

Réunion ô combien sympathique qui resserre les liens unissant les apiculteurs et leurs familles.

Paul Niederhauser.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Au programme d'activité de la section, deux séances pratiques sous la direction plus spéciale de nos conseillers apicoles, figuraient en bonne et due forme pour le début de saison 1971.

La première fixée au dimanche 25 avril au rucher de M. Charles Jeanneret, au Saignolat-sur-Le Locle, a réuni un petit groupe seulement d'apiculteurs. A qui la cause de cette abstention ? Au temps froid et brumeux qui engageait les apiculteurs à ouvrir leurs postes de « télé » plutôt que de se rendre dans un rucher où la température n'autorisait pas l'ouverture des ruches si intéressant à cette saison.

Mais voilà malgré tout qu'un groupe d'amis des abeilles jouit de l'hospitalité d'un chalet bien chauffé et a l'occasion de s'entretenir de questions apicoles bien diversifiées. Il y a toujours quelque chose à apprendre dans la vie et plus spécialement dans le monde des abeilles où nous faisons figure d'éternels apprentis.

La seconde séance était prévue au rucher d'un débutant, M. Brodard, au Crozot près du Prévoux, le dimanche 16 mai.

C'est un coquet rucher construit de main de maître par l'apiculteur-menuisier que nous avons le plaisir de visiter. M. Brodard s'installe dans une charmante campagne fleurie, bien isolée et son apier ne possède encore que quelques colonies. « Chi va piano va sano. » Si le temps n'est pas radieux, il permet néanmoins l'ouverture des ruches et de judicieux conseils donnés par les conseillers apicoles, suivent la constatation de l'état des colonies qui est satisfaisant. Bientôt certaines hausses seront placées dans l'espoir qu'elles s'alourdiront rapidement pour la plus grande joie de l'apiculteur.

Ici aussi séance agréable et intéressante. Que ces deux collègues soient remerciés encore pour l'hospitalité très cordiale dont les apiculteurs furent les bénéficiaires.

G. M.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Nous avisons nos membres que notre traditionnelle réunion de Coppi aura lieu le 11 juillet prochain à 14 heures. La mise en hivernage sera présentée par M. Gaston Horner. Le tonnelet de bière ne manquera pas.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Dimanche 11 juillet 1971, à 14 heures, visite du rucher de M. François Mojon, médaille d'or 1969, à Petit-Martel près des Ponts-de-Martel. Invitation à tous, jeunes et moins jeunes, car nous avons toujours à apprendre et ce beau rucher vaut la peine d'être vu.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LAUSANNE
COURSE D'ÉTÉ

Après le val d'Anniviers, c'est dans le val d'Hérens que nous nous rendrons le 18 juillet.

Nous visiterons les ruchers de M. Moix à La Luette et plus haut dans la vallée, puis nous gagnerons Arolla pour le dîner. Le menu est à l'étude. Prix Fr. 40.— par personne. Enfants Fr. 25.—, soit le train, le car, le dîner. A verser au CCP 10 - 6724, Société d'apiculture, Lausanne.

Les membres au bénéfice d'un abonnement demi-tarif paient Fr. 32.— tout compris. Le billet sera pris en collectif.

Le versement sert de bulletin d'inscription. Il est à effectuer jusqu'au 9 juillet. Rendez-vous dans le hall central de la gare de Lausanne à 7 h. 35. Retour à Lausanne à 19 h. 40.

Le comité.

Contrôle du miel. — S'inscrire jusqu'au **15 août** auprès de **M. Ch. Trolliet, 91, route de Berne.**

SECTION DE NYON

Contrôle du miel. — Les membres sont rendus attentifs que, vu la réorganisation du contrôle du miel, ils doivent s'inscrire uniquement par écrit, au président G. Paréaz, 1261 La Rippe, jusqu'au 10 août pour la seconde récolte.

Le comité.

SECTION DU VAL-DE-RUZ

Boîtes à miel. — Envoyez-moi vos commandes jusqu'au 5 juillet. N'oubliez pas les belles étiquettes de la société. Claude Bonnarin, 4, ch. Ruz-Chasseran, 2056 Dombresson.

SECTION DE NYON

Il est rappelé à tous nos membres de ne pas oublier notre séance d'été à la station de fécondation du Vermeilley, le 18 juillet prochain.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE
GENÈVE

Convocation. — Réunion amicale mensuelle le lundi 12 juillet 1971 au local, Café de la Grappe Genevoise, 4, rue de Cornavin, à 20 h. 30. **Sujet :** Les travaux du mois.

Contrôle du miel. — Les intéressés sont priés de s'inscrire **par écrit** auprès du président, dernier délai 10 août 1971. Après ce délai le contrôle se fera aux frais du retardataire.

PRIX DU MIEL SUISSE CONTRÔLÉ

Prix de gros (aux grossistes) : Fr. 7.50 le kg.
Prix de détail : Fr. 10.—, emballage en plus.

Fédération des sociétés suisses d'apiculture.

Contrôle du miel. — Faites contrôler votre miel en vous inscrivant auprès de M. Alphonse Spielmann à Ferpicloz au moyen d'une carte postale ou éventuellement tél. (037) 33 15 12, jusqu'au 11 juillet pour la première récolte et au 10 août pour la deuxième.

Le comité.